



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, TENUE LE 24 JANVIER 2019, À 20 H, AU SIÈGE SOCIAL DE LA MRC, SIS AU 255 BOULEVARD LAURIER, À McMASTERVILLE.

Étaient présents :

Madame Diane Lavoie, préfète
Monsieur Marc Lavigne, préfet suppléant
Monsieur Yves Corriveau, conseiller
Madame Chantal Denis, conseillère
Monsieur Martin Dulac, conseiller
Monsieur Yves Lessard, conseiller
Monsieur Patrick Marquès, conseiller
Madame Marilyn Nadeau, conseillère
Monsieur Denis Parent, conseiller
Monsieur Michel Robert, conseiller
Monsieur Normand Teasdale, conseiller
Monsieur Richard Tétreault, conseiller substitut
Madame Ginette Thibault, conseillère

Était absent :

Monsieur Denis Lavoie, conseiller, remplacé par monsieur Richard Tétreault

Assistaient également :

Madame Johanne Deslandes, secrétaire de direction de la MRC
Madame Marie-Claude Durette, responsable du développement du CLD
Madame Ariane Levasseur, agente de communication de la MRC
Monsieur François Sénécal, coordonnateur à l'aménagement de la MRC
Monsieur Claude Giroux, secrétaire-trésorier adjoint de la MRC

Madame Evelyne D'Avignon, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC, assistait également à la séance.

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ayant constaté le quorum, la préfète procède à l'ouverture de la séance.

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc Lavigne
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Corriveau

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Interventions de l'assistance
4. Adoption des procès-verbaux de la MRC
 - 4.1 Séance ordinaire du 28 novembre 2018
 - 4.2 Séance extraordinaire du 11 décembre 2018
5. Correspondance
6. Bordereau des comptes à payer
7. Adoption des comptes rendus des comités de la MRC



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 7.1 Adoption du compte rendu de la rencontre du 21 novembre 2018 du Comité consultatif de communication
- 7.2 Adoption du compte rendu de la rencontre du 8 janvier 2019 du Comité sur les investissements
- 7.3 Adoption du compte rendu de la rencontre du 8 janvier 2019 du Comité sur l'aménagement du territoire
- 7.4 Adoption du compte rendu de la rencontre du 8 janvier 2019 du Comité consultatif agricole
- 7.5 Adoption du compte rendu de la rencontre du 9 janvier 2019 du Comité sur la gestion des matières résiduelles
- 7.6 Adoption du compte rendu de la rencontre du 10 janvier 2019 du Comité de développement culturel
- 7.7 Adoption du compte rendu de la rencontre du 10 janvier 2019 du Comité sur le tourisme
- 7.8 Adoption du compte rendu de la rencontre du 14 janvier 2019 du Comité de cours d'eau
8. Avis de conformité : règlements d'urbanisme
 - 8.1 Ville de Beloeil
 - 8.1.1 Règlement numéro 1667-75-2018 modifiant le règlement de zonage
 - 8.1.2 Règlement numéro 1667-76-2018 modifiant le règlement de zonage
 - 8.1.3 Règlement numéro 1680-07-2018 modifiant le règlement sur les PIIA
 - 8.2 Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
 - 8.2.1 Règlement numéro 914-18 modifiant le règlement sur le PPCMOI
9. Patrimoine : Résolution de contrôle intérimaire
10. Schéma d'Aménagement : modulation des seuils minimaux de densité
11. Cours d'eau
 - 11.1 Branche 18 de la rivière Amyot (Saint-Denis-sur-Richelieu): approbation de factures
 - 11.2 Branches 29 et 30 du ruisseau à l'Ours (Saint-Jean-Baptiste) : approbation de factures
12. Ressources humaines : embauche d'un conseiller aux entreprises
13. SÉMECS : nomination d'un représentant au conseil d'administration
14. Regroupement pour le développement social de la Vallée : nomination de représentants
15. Demandes d'appui
 - 15.1 Intégration Compétences : projet de jumelage interculturel d'Intégration compétences
 - 15.2 Tourisme Montérégie : Route du Richelieu
 - 15.3 MRC Brome-Missisquoi : action pour l'achat local de produits agroalimentaires
 - 15.4 Canton de Lingwick : formation adaptée – élections municipales
16. Divers
 - 16.1 Investissement du FARR - MRC
17. Interventions de l'assistance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

18. Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 3. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Monsieur Ferdinand Bernard, citoyen de la ville de Mont-Saint-Hilaire, demande pourquoi un règlement d'urbanisme de la ville de Mont-Saint-Hilaire n'est pas à l'ordre du jour de la présente séance du Conseil. En référence à la dernière séance du conseil de la ville de Mont-Saint-Hilaire, il mentionne que, selon lui, les conseillers ne devraient pas justifier leurs décisions auprès des citoyens.

POINT 4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MRC

4.1 Séance ordinaire du 28 novembre 2018

19-01-002

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Marquès
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 novembre 2018 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Séance extraordinaire du 11 décembre 2018

19-01-003

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Marquès
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2018 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 5. CORRESPONDANCE

DIVERS

19-01 03-01-19 Lettre de MONSIEUR NICOLA RIVEST, employé de la MRC, nous informant de sa démission à titre de conseiller en écologie industrielle.

19-02 03-01-19 Lettre de MADAME MARIE-FRANCE MARCIL, employée de la MRC, nous informant de sa démission à titre de secrétaire exécutive.

MUNICIPALITÉS DE LA MRC

19-03 19-11-18 Lettre de MADAME MARIE-CHRISTINE LEFEBVRE, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro U-220-23, pour avis de conformité.

19-04 19-11-18 Lettre de MONSIEUR FRÉDÉRIC OUELLET, ingénieur, ALPG CONSULTANTS INC., nous transmettant un rapport de fin des travaux exécutés sur la branche 18 de la rivière Amyot, à Saint-Denis-sur-Richelieu.

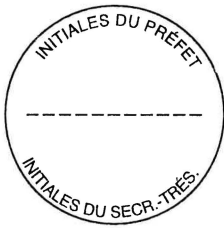
19-05 19-11-18 Lettre de MADAME ANNE-MARIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant les projets de règlement d'urbanisme numéros 1230-2, 1235-4, 1238-1 et 1239-3, pour avis de conformité.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- | | | |
|--------|----------|---|
| 19-06 | 20-11-18 | Lettre de MONSIEUR RÉMI RAYMOND, greffier, VILLE DE CARIGNAN, nous transmettant la résolution numéro 18-07-253 mandatant la MRC pour assurer la conformité du cours d'eau Sans nom numéro 2. |
| 19-07 | 21-11-18 | Résolution numéro 2018-11-164 de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, portant sur une demande d'aide financière pour la formation dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel. |
| 19-08 | 21-11-18 | Lettre de MONSIEUR MICHEL POIRIER, greffier adjoint, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous informant de l'entrée en vigueur du règlement d'urbanisme numéro 1235-3. |
| 19-09 | 22-11-18 | Lettre de MADAME EVE DUFRESNE, chargée de projet, ALPG CONSULTANTS INC., nous transmettant le rapport de fin de garantie concernant les travaux exécutés sur le cours d'eau Guertin, à Beloeil. |
| 19-010 | 22-11-18 | Courriel de MADAME JULIE WAITE, directrice du service des affaires juridiques et du greffe, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant la résolution numéro 2018-11-346 appuyant la Fédération canadienne des municipalités dans sa demande auprès du gouvernement du Canada de développer et de déployer une stratégie canadienne afin de mettre en œuvre son engagement à recycler et à réutiliser au moins 55% des emballages de plastique d'ici 2030, et demandant de développer un projet de traité visant à établir des normes internationales d'écoconception, de recyclabilité, de recyclage et de gestion écologique des résidus plastiques, pour appui du Conseil. |
| 19-011 | 23-11-18 | Lettre de MADAME AUDREY OUELLET, ingénieure, et MONSIEUR PIERRE-OLIVIER CARREAU, géomaticien, ALPG Inc. nous transmettant le rapport de fin de garantie des travaux exécutés sur la branche nord-est et la branche 8 de la rivière l'Acadie. |
| 19-012 | 30-11-18 | Lettre de MADAME CHANTALE MALENFANT, attachée d'administration, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant la résolution 2018-11-336 concernant la nomination du maire suppléant. |
| 19-013 | 03-12-18 | Lettre de MONSIEUR ALEXANDRE DOUCET-MCDONALD, greffier, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 1667-75-2018 et 1667-76-2018, pour avis de conformité. |
| 19-014 | 03-12-18 | Lettre de MONSIEUR ALEXANDRE DOUCET-MCDONALD, greffier, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 1646-05-2018 et 1667-79-2018 et 1680-07-2018, pour avis de conformité. |
| 19-015 | 04-12-18 | Courriel de Me GRÉGORY GODBOUT, avocat, ARCHER AVOCATS ET CONSEILLERS D'AFFAIRES INC., adressé à Me ARMAND POUPART, avocat, POUPART & POUPART, portant sur le dossier Yvon Blanchard et al c. MRC de La Vallée-du-Richelieu relativement à la Branche 7 du cours d'eau Richer, à Saint-Marc-sur-Richelieu. |
| 19-016 | 04-12-18 | Courriel de Me ARMAND POUPART, avocat, POUPART & POUPART, adressé à Me GRÉGORY GODBOUT, avocat, ARCHER AVOCATS ET CONSEILLERS D'AFFAIRES INC., transmettant les informations inhérentes au dossier Yvon Blanchard et al. C. MRC de La Vallée-du-Richelieu relativement à la branche 7 du cours d'eau Richer, à Saint-Marc-sur-Richelieu. |



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- | | | |
|--------|----------|--|
| 19-017 | 05-12-18 | Courriel de MADAME MARIE VINCELETTE, adjointe administrative, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 914-18, pour avis de conformité. |
| 19-018 | 05-12-18 | Courriel de MADAME GINETTE PERRAS, adjointe juridique, POUPART & POUPART, portant sur les procédures relatives à la cause 9193-4463 Inc. et autres c. VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE et M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU. |
| 19-019 | 06-12-18 | Document de la VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, intitulé : « Projet d'affectation multifonctionnelle des terrains industriels compris entre la route 116 et la rivière Richelieu à Saint-Basile-le-Grand ». |
| 19-020 | 10-12-18 | Lettre de MONSIEUR MARTIN ST-GELAIS, directeur général, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 914-18, pour avis de conformité. |
| 19-021 | 10-12-18 | Lettre de MONSIEUR MICHEL POIRIER, greffier adjoint, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant la résolution numéro 2018-475 portant sur une demande à portée collective. |
| 19-022 | 12-12-18 | Lettre de MADAME CHRISTINE LEFEBVRE, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant un extrait de procès-verbal prenant acte du procès-verbal des séances ordinaires des 16 août et 27 septembre 2018 de la MRC. |
| 19-023 | 17-12-18 | Lettre de MONSIEUR ALEXANDRE DOUCET-MCDONALD, avocat, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 1680-07-2018, pour avis de conformité. |
| 19-024 | 17-12-18 | Lettre de MONSIEUR ALEXANDRE DOUCET-MCDONALD, avocat, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 1667-75-2018 et 1667-76-2018, pour avis de conformité. |
| 19-025 | 17-12-18 | Lettre de MONSIEUR ALEXANDRE DOUCET-MCDONALD, avocat, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant les seconds projets de règlement numéros 1646-05-2018 et 1667-79-2018, pour avis de conformité. |
| 19-026 | 17-12-18 | Lettre de MONSIEUR ALEXANDRE DOUCET-MCDONALD, avocat, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant les premiers projets de règlement numéros 1667-77-2018 et 1667-78-2018, pour avis de conformité. |
| 19-027 | 17-12-18 | Lettre de MONSIEUR ALEXANDRE DOUCET-MCDONALD, avocat, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant la résolution PPCMOI numéro 2018-12-734, pour avis de conformité. |
| 19-028 | 17-12-18 | Lettre de MADAME VIRGINIE FORGUES, secrétaire administrative, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous transmettant le premier projet de règlement numéro 08.09.53.19, pour avis de conformité. |
| 19-029 | 17-12-18 | Lettre de MADAME EVE DUFRESNE, chargée de projet, et AUDREY OUELLET, ingénieure, ALPG CONSULTANTS INC., nous transmettant un rapport de fin de garantie pour des travaux effectués sur la branche 57 de la rivière Amyot, à Saint-Denis-sur-Richelieu. |
| 19-030 | 17-12-18 | Lettre de MONSIEUR FRÉDÉRIC OUELLET, ingénieur, ALPG CONSULTANTS, nous transmettant le rapport de fin de travaux exécutés sur les branches 29 et 30 du ruisseau à l'Ours, à Saint-Jean-Baptiste. |



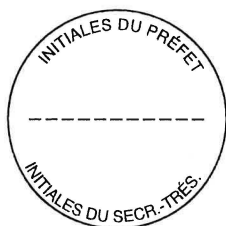
No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 19-031 17-12-18 Lettre de MADAME SANDRA RUEL, greffière, VILLE DE CHAMBLY, nous transmettant le projet de règlement numéro 93-02-278A, pour avis de conformité.
- 19-032 17-12-18 Courriel de MONSIEUR ARMAND POUPART, avocat, POUPART & POUPART, nous informant de la date d'audition de la cause 9193-4463 INC. et autres c. VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE et MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU.
- 19-033 18-12-18 Lettre de MADAME MARIE-JOSÉE BÉDARD, directrice des services juridiques et greffière adjointe, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant le premier projet de règlement numéro 382-21-2018, pour avis de conformité.
- 19-034 20-12-18 Lettre de MONSIEUR JEAN-HUGUES GAUTHIER, chargé de projet, COMEAU EXPERTS-CONSEILS, portant sur une demande d'autorisation de travaux pour la branche 2 du cours d'eau Robert, à Carignan.
- 19-035 03-01-19 Courriel de MADAME CHANTAL MALENFANT, attachée d'administration, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant la résolution numéro 2018-12-398 adoptant les prévisions budgétaires 2019 de la MRC.
- 19-036 03-01-19 Lettre de MADAME JULIE WAITE, directrice du service des affaires juridiques et du greffe, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant, le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 430-7, le règlement de zonage numéro 431-15, le règlement de lotissement numéro 432-4 et le règlement PIIA numéro 435-3, pour avis de conformité.
- 19-037 03-01-19 Lettre de MONSIEUR MARTIN ST-GELAIS, directeur général, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, nous transmettant le règlement sur les projets particuliers de construction numéro 914-18, pour avis de conformité.
- 19-038 11-01-19 Lettre de MONSIEUR FRÉDÉRIC OUELLET, ingénieur, ALPG CONSULTANTS INC., nous transmettant le rapport de fin de garantie des travaux exécutés sur le cours d'eau Décharge des Quatorze, à Saint-Marc-sur-Richelieu.
- 19-039 11-01-19 Lettre de MONSIEUR PIERRE-OLIVIER CARREAU, géomaticien, ALPG CONSULTANTS INC., nous transmettant le rapport de fin des travaux exécutés sur le cours d'eau Branche 18 de la rivière Amyot, à Saint-Denis-sur-Richelieu.

AUTRES MUNICIPALITÉS

- 19-040 19-11-18 Courriel de MADAME CAROLE TARDIF, agente d'aménagement et de développement du territoire, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DU-LAC-LONG, nous transmettant la résolution numéro 2018-10-248 demandant au gouvernement de modifier les dispositions de la Loi sur l'instruction publique concernant le droit des parents pour le choix de leur école et ce, dans le cas spécifique où le maintien de la dernière école du village est menacé en raison de l'application de cette disposition, pour appui du Conseil.
- 19-041 05-12-18 Courriel de MADAME LISE HOULE, directrice générale, MUNICIPALITÉ DE NEWPORT, nous transmettant la résolution numéro 2018-118 demandant au Directeur général des élections du Québec de développer et d'offrir, dès 2021, des activités de formation adaptées aux élections simultanées dans les MRC et les municipalités.
- 19-042 06-12-18 Courriel de MADAME JOSÉE BOLDUC, directrice générale et secrétaire-trésorière, CANTON DE LINGWICK, nous transmettant la résolution numéro 2018-280 demandant au Directeur général des élections du Québec de développer et d'offrir, dès 2021, des activités de formation adaptées aux élections simultanées dans les MRC et les municipalités



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

19-043 14-12-18 Courriel de MADAME ISABELLE GIGUÈRE, service du greffe et des affaires juridiques, VILLE DE LAPRAIRIE, transmettant la résolution numéro 2018-12-402 appuyant la Fédération canadienne des municipalités dans sa demande au gouvernement du Canada de développer et de proposer un projet de traité visant à établir des normes internationales d'écoconception, de recyclabilité, de recyclage et de gestion écologique des résidus de plastique.

AUTRES MRC

19-044 22-11-18 Courriel de MONSIEUR ROGER HOTTE, directeur général, MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD, transmettant la résolution numéro 9626-18 demandant que la date des élections municipales soit modifiée pour que celles-ci se tiennent au printemps.

19-045 28-11-18 Courriel de MADAME VANESSA COUILLARD, greffière, MRC BROME-MISSISQUOI, nous transmettant la résolution numéro 417-1118 demandant aux municipalités d'inclure dans l'évaluation des projets à être financés, une bonification pour l'utilisation ou la promotion de produits agroalimentaires locaux, pour appui du Conseil.

19-046 05-12-18 Lettre de MADAME JOANE SAULNIER, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC HAUT-RICHELIEU, nous transmettant le règlement numéro 542 modifiant leur schéma d'aménagement.

19-047 05-12-18 Lettre de MONSIEUR SYLVAIN BERTHIAUME, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2018-11-337 nommant les membres de leur Bureau des délégués pour l'année 2019.

19-048 05-12-18 Lettre de MADAME JOANE SAULNIER, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC HAUT-RICHELIEU, nous transmettant le règlement numéro 547 modifiant leur schéma d'aménagement.

19-049 06-12-18 Courriel de MADAME SYLVIE HARVEY, directrice administrative, ASSOCIATION DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES MRC DU QUÉBEC, portant sur une formation « L'adoption des PL122 et PL155 : Les impacts pour les MRC », le 31 janvier 2019.

19-050 10-12-18 Courriel de MADAME HÉLÈNE PAUL, adjointe à la direction, MRC DE PIERRE-DE SAUREL, nous transmettant la résolution numéro 2018-11-399 nommant les membres de leur Bureau des délégués pour l'année 2019.

19-051 12-12-18 Lettre de MADAME ANNE-MARIE DION, directrice générale adjointe, MRC DE ROUVILLE, nous transmettant la résolution numéro 18-11-289 nommant les membres de leur Bureau des délégués pour l'année 2019.

19-052 17-12-18 Courriel de MADAME MAGALI LOISEL, avocate, MRC DES MASKOUTAINS, nous transmettant la résolution numéro 18-11-306 nommant les membres de leur Bureau de délégués.

19-053 19-12-18 Courriel de MESSIEURS PATRICK BOUSEZ, préfet, et GUY-LIN BEAUDOIN, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES, transmettant une résolution d'appui à la résolution numéro CC18-046 de la CMM concernant le plan d'action 2019-2023 du PMAD et demandant aux gouvernements du Canada et du Québec de prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques et de poursuivre la mise en œuvre d'initiatives permettant la réduction des gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques.

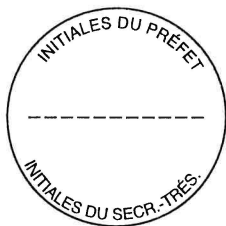


No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

MINISTÈRES

- 19-054 29-11-18 Courriel de MADAME MAXINE KELLY-RICHARD, direction régionale de la Montérégie, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION, nous transmettant le compte rendu de la rencontre du comité FARR du 1^{er} novembre 2018.
- 19-055 29-11-18 Courriel de MADAME MAXINE KELLY-RICHARD, direction régionale de la Montérégie, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION, nous transmettant les documents inhérents à la prochaine rencontre du comité technique FARR, le 6 décembre 2018.
- 19-056 04-12-18 Courriel de MADAME MAXINE KELLY-RICHARD, direction régionale de la Montérégie, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION, nous transmettant les projets FARR à évaluer en vue du comité de sélection du 6 octobre 2018.
- 19-057 10-12-18 Courriel de MADAME FRANCINE PLEAU, responsable de la qualité des données, COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE (CPTAQ), nous informant du dépôt de leur rapport annuel de gestion pour l'exercice 2017-2018.
- 19-058 10-12-18 Courriel de MONSIEUR ALEXANDRE DEBS, direction du grand projet du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine, TRANSPORTS QUÉBEC, nous demandant de leur fournir des renseignements ainsi que des données techniques afin d'analyser la faisabilité et les exigences techniques que devra respecter l'entrepreneur dans le cadre de projet de réfection majeur du tunnel.
- 19-059 10-12-18- Lettre de MONSIEUR MARTIN BREAU, direction générale des hydrocarbures et des biocombustibles, MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES, portant sur la nouvelle législation et le nouveau cadre réglementaires régissant le développement et la mise en valeur des hydrocarbures en vigueur depuis le 20 septembre 2018.
- 19-060 13-12-18 Courriel de L'ÉQUIPE DE REDEVANCES POUR L'ÉLIMINATION, MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, nous transmettant un formulaire comprenant le détail du calcul de la subvention pour 2018 dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles.
- 19-061 19-12-18 Courriel de MADAME FRANCE OUELLET, direction régionale de la Montérégie, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION, accusant réception de notre résolution numéro 18-12-365 portant sur l'Entente sectorielle de développement pour la concertation régionale dans la région administrative de la Montérégie.
- 19-062 21-12-18 Lettre de MADAME NICOLE GINGRAS, technicienne en administration, MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, nous transmettant un versement visant à soutenir l'investissement des organisations municipales pour des activités de formation autres que Pompier I et Pompier II.
- 19-063 21-12-18 Lettre de MADAME MARIECHANTAL CHASSÉ, ministre, MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, nous informant d'un prochain versement dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles.
- 19-064 09-01-19 Courriel de MADAME MAXINE KELLY-RICHARD, conseillère en développement régional, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION, nous transmettant des projets FARR, pour évaluation.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

19-065 10-01-19 Courriel de SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE, nous transmettant le lien Internet concernant les programmes de rétablissement des espèces en péril du Registre public.

ORGANISMES

19-066 19-11-18 Lettre de MONSIEUR MARIO TREMBLAY, vice-président aux affaires publiques et corporatives, FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ, nous transmettant leur rapport d'activités et de développement durable.

19-067 19-11-18 Courriel de MONSIEUR YVES MÉNARD, président, REGROUPEMENT DES AQDR MONTÉRÉGIE, portant sur la réglementation relative aux habitations bigénérationnelles au sein des municipalités.

19-068 20-11-18 Lettre de MONSIEUR JACQUES DEMERS, président, FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS, nous invitant à renouveler notre adhésion pour l'année 2019.

19-069 21-11-18 Lettre de MADAME PIERRETTE MEUNIER, présidente, ASSOCIATION DES POMPIERS AUXILIAIRES DE LA MONTÉRÉGIE, nous transmettant la facture de la cotisation 2019 et nous informant d'un changement de la direction générale.

19-070 21-11-18 Lettre de MONSIEUR JASMIN SAVARD, directeur général, UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, accusant réception de notre résolution numéro 18-10-282 appuyant la MRC de Coaticook dans sa demande à la ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) de reconsidérer les restrictions reliées à l'utilisation de sacs compostables pour les lieux de compostage de catégories 1 et 2, particulièrement lorsque ceux-ci sont situés à proximité de lieux d'enfouissement.

19-071 21-11-18 Lettre de MONSIEUR JASMIN SAVARD, directeur général, UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, accusant réception de notre résolution numéro 18-10-283 appuyant la MRC de Vaudreuil-Soulanges dans sa demande à la ministre Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'à la ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques de modifier l'article 573.3 de la Loi sur les cités et villes et son équivalent du Code municipal afin de redonner aux municipalités et aux villes le droit de signer de gré à gré avec un OBNL œuvrant dans le traitement des matières recyclables.

19-072 22-11-18 Lettre de MONSIEUR MARTIN DAMPHOUSSE, président, CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE, et MADAME FANNIE DAGENAI, directrice, OBSERVATOIRE DES TOUT-PETITS, nous transmettant un document, intitulé : « Les municipalités : des alliées pour soutenir les services éducatifs à la petite enfance ».

19-073 22-11-18 Courriel de MADAME VÉRONIQUE VALENTI, conseillère aux affaires régionales et métropolitaines, TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE SUD, nous transmettant des documents Powerpoint présentés lors de la rencontre du 22 novembre 2018.

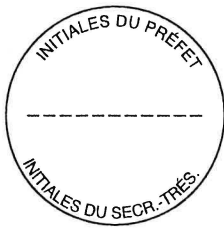
19-074 26-11-18 Courriel de RÉSEAU LES ARTS ET LA VILLE, nous informant de leur appui au mouvement de mobilisation de la communauté franco-ontarienne à propos de leurs droits culturels et linguistiques.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 19-075 27-11-18 Courriel de MADAME LUDYVINE MILLIEN, responsable de la conservation et de la géomatique, CENTRE DE LA NATURE MONT SAINT-HILAIRE, nous transmettant une offre de service révisée, en géomatique.
- 19-076 29-11-18 Courriel de MADAME LOUISE ROY, adjointe aux services, CLD DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, nous transmettant les documents inhérents à la rencontre du 6 décembre 2018.
- 19-077 29-11-18 Courriel de MONSIEUR LAURENT VIGNOLA, conseiller aux affaires régionales et métropolitaines, TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE SUD, nous transmettant les documents inhérents à la rencontre du 3 décembre 2018.
- 19-078 03-12-18 Lettre de MONSIEUR JEAN-CLAUDE CARON, président, RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX, nous informant qu'ils détiennent une licence d'exploration en vertu de la Loi sur les hydrocarbures couvrant une partie du territoire de la MRC.
- 19-079 04-12-18 Courriel de MONSIEUR SYLVAIN BERTHIAUME, directeur général par intérim, SÉMECS, nous informant des règles de sécurité et des obligations à respecter lors de transport de matières au centre de traitement.
- 19-080 04-12-18 Courriel de MADAME MONIQUE MESSIER, TABLE RÉGIONALE DE CONCERTATION DES AÎNÉS DE LA MONTÉRÉGIE, nous transmettant la documentation concernant l'appel de candidatures pour la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec pour les aînés.
- 19-081 04-12-18 Courriel de MADAME LINE CARON-RIOUX, adjointe administrative, COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, nous informant de la création d'un programme d'aide financière pour les municipalités rurales visant la protection des terres agricoles et nous transmettant le lien Internet à cet effet.
- 19-082 05-12-18 Communiqué de MADAME VICKI-MAY HAMM, mairesse de Magog et présidente de la FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS, nous offrant d'adhérer à leur association pour l'année 2019.
- 19-083 05-12-18 Courriel de MONSIEUR LAURENT VIGNOLA, conseiller aux affaires régionales et métropolitaines, TABLE DE CONCERTATION DES PRÉFETS DE LA MONTÉRÉGIE, nous transmettant les documents inhérents à la prochaine rencontre, le 6 décembre 2018.
- 19-084 05-12-18 Courriel de MADAME VÉRONIQUE VALENTI, conseillère aux affaires régionales et métropolitaines, TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE SUD, nous transmettant les documents inhérents à la prochaine rencontre, le 7 décembre 2018.
- 19-085 06-12-18 Courriel de MADAME LOUISE ROY, adjointe aux services, CLD DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, nous informant de la tenue d'un conseil d'administration du CLD, le 28 février 2019.
- 19-086 07-12-18 Courriel de MADAME MARYSE VERMETTE, présidente-directrice générale, ÉCO ENTREPRISES QUÉBEC (ÉEQ), portant sur le financement de la collecte sélective municipale.
- 19-087 11-12-18 Courriel de MADAME VÉRONIQUE VALENTI, conseillère aux affaires régionales et métropolitaines, TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE SUD, nous transmettant un lien Internet pour accéder aux documents inhérents à la prochaine rencontre, le 14 décembre 2018.
- 19-088 12-12-18 Courriel de MONSIEUR LAURENT VIGNOLA, conseiller aux affaires régionales et métropolitaines, TABLE DE CONCERTATION DES PRÉFETS DE LA MONTÉRÉGIE, nous transmettant une résolution ainsi qu'une proposition de lettre concernant le dossier Internet haute vitesse.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 19-089 12-12-18 Courriel de MONSIEUR SYLVAIN LEPAGE, directeur général, FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS, nous informant que plusieurs municipalités n'ont pas encore utilisé les sommes réservées dans le cadre du Programme d'aide financière pour la préparation des municipalités locales aux sinistres de l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec.
- 19-090 13-12-18 Courriel de MADAME SAHAR FARHAT, conseillère en relation avec les communautés, PILOTE, nous demandant notre participation à un comité de suivi.
- 19-091 17-12-18 Lettre de MONSIEUR SYLVAIN RIOUX, directeur de projet, TETRA TECH, nous informant de la fin des travaux exécutés sur la branche 8B du ruisseau Beloeil, à Saint-Mathieu-de-Beloeil.
- 19-092 17-12-18 Courriel de MONSIEUR JACQUES RENAUD, urbaniste et conseiller en développement, DÉVELOPPEMENT URBAIN, nous informant que leurs services ont été retenus par la société 9192-4463 Québec inc. concernant le dossier de la zone A-16 de la ville de Mont-Saint-Hilaire.
- 19-093 17-12-18 Courriel de MONSIEUR MAXIME BRONQUARD-PHARAND, conseiller au soutien à la mise en œuvre de la loi, et de MADAME MÉLISSA GUITARD, conseillère au soutien à la mise en œuvre de la loi, OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES, nous informant d'un atelier d'information et de sensibilisation portant sur l'accessibilité des bâtiments ouverts au public et des logements.
- 19-094 18-12-18 Courriel de MADAME GAËTANE CORRIVEAU, chargée de projets, FEMMES ET GOUVERNANCE, nous transmettant leur infolettre portant sur le projet triennal Défi parité.
- 19-095 19-12-18 Lettre de MADAME LOUISE CORDEAU, présidente, CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, nous transmettant une brochure, intitulée : «Portrait des Québécoises, édition 2018 ».
- 19-096 19-12-18 Lettre de MADAME MARIE-ÈVE SYLVESTRE, chef-relations avec le milieu-Estrie et Montérégie, HYDRO QUÉBEC, félicitant madame Evelyne D'Avignon pour sa nomination à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC.
- 19-097 19-12-18 Courriel de MADAME LUCIE MORTIER, direction des communications et de la promotion des arts et des lettres, CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC, nous transmettant un lien Internet pour accéder à leur rapport annuel 2017-2018.
- 19-098 20-12-18 Courriel de MONSIEUR LAURENT VIGHOLA, conseiller aux affaires régionales et métropolitaines, TABLE DE CONCERTATION DES PRÉFETS DE LA MONTÉRÉGIE, nous rappelant la prochaine rencontre, le 10 janvier 2019 et nous informant des dossiers à traiter.
- 19-099 21-12-18 Lettre de MONSIEUR CHRISTIAN ST-JACQUES, président, UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES, portant sur le Plan régional des milieux humides et hydriques et de leur implication pour la réalisation de ces plans régionaux.
- 19-100 21-12-18 Courriel de MADAME ANNE FOURNIER, secrétaire, COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, portant sur le Comité sud pour l'élaboration des Plans particuliers d'intervention - eau potable
- 19-101 03-01-19 Lettre de MADAME JULIE FAUCHER, directrice générale, COMAQ, félicitant madame Evelyne D'Avignon pour sa nomination à titre de directrice générale de la MRC.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

19-102 08-01-19 Courriel de MADAME JOËLLE JETTÉ, coordonnatrice aux communications, UPA MONTÉRÉGIE, nous transmettant une offre de partenariat pour la 7^e édition de leur gala des Agristars afin de soutenir les lauréat(e)s de notre territoire.

19-103 09-01-19 Courriel de MADAME MAXINE KELLY-RICHARD, conseillère en développement régional - direction régionale de la Montérégie, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION, nous transmettant des projets FARR, pour évaluation, pour la rencontre du 18 janvier 2019.

PUBLICATIONS - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2018

Urba Novembre-Décembre 2018
Volume 39, numéro 04

POINT 6. BORDEREAU DES COMPTES À PAYER

19-01-004

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc Lavigne
APPUYÉ PAR Madame Ginette Thibault

ET RÉSOLU QUE le montant de 410,76 \$, relatif à la rédaction du PGMR et aux rencontres du comité de la sécurité publique, inclus au bordereau des comptes à payer numéro 19-01, du chèque 23574 au chèque 23743, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-01-005

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc Lavigne
APPUYÉ PAR Madame Ginette Thibault

ET RÉSOLU QUE le montant de 23 616,50 \$, relatif à la Politique de soutien aux communautés rurales, inclus au bordereau des comptes à payer numéro 19-01, du chèque 23574 au chèque 23743, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-01-006

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc Lavigne
APPUYÉ PAR Madame Ginette Thibault

ET RÉSOLU QUE le montant de 41 310,58 \$, relatif aux services d'évaluation des municipalités régies par le Code municipal, inclus au bordereau des comptes à payer numéro 19-01, du chèque 23574 au chèque 23743, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-01-007

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc Lavigne
APPUYÉ PAR Madame Ginette Thibault

ET RÉSOLU QUE le montant de 86 326,68 \$, relatif à la gestion des dossiers concernant la Communauté métropolitaine de Montréal pour la couronne Sud, inclus au bordereau des comptes à payer numéro 19-01, du chèque 23574 au chèque 23743, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-01-008

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc Lavigne
APPUYÉ PAR Madame Ginette Thibault

ET RÉSOLU QUE le montant de 7 188,00 \$, relatif aux dépenses concernant l'écocentre régional, inclus au bordereau des comptes à payer numéro 19-01, du chèque 23574 au chèque 23743, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

19-01-009

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc Lavigne
APPUYÉ PAR Madame Ginette Thibault

ET RÉSOLU QUE le montant de 206 071,79 \$, relatif à la collecte des matières recyclables, inclus au bordereau des comptes à payer numéro 19-01, du chèque 23574 au chèque 23743, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-01-010

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc Lavigne
APPUYÉ PAR Madame Ginette Thibault

ET RÉSOLU QUE le montant de 1 586 711,91 \$, relatif à la collecte des matières organiques et ultimes, inclus au bordereau des comptes à payer numéro 19-01, du chèque 23574 au chèque 23743, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-01-011

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc Lavigne
APPUYÉ PAR Madame Ginette Thibault

ET RÉSOLU QUE le montant de 1 817 895,11 \$, relatif aux dépenses générales assumées par l'ensemble des municipalités de la MRC, inclus au bordereau des comptes à payer numéro 19-01, du chèque chèque 23574 au chèque 23743, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 7. ADOPTION DES COMPTES RENDUS DES COMITÉS DE LA MRC

7.1 Adoption du compte rendu de la rencontre du 21 novembre 2018 du Comité consultatif de communication

19-01-012

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Parent

ET RÉSOLU QUE le compte rendu de la rencontre du 21 novembre 2018 du Comité consultatif de communication soit et est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Adoption du compte rendu de la rencontre du 8 janvier 2019 du Comité sur les investissements

19-01-013

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Parent

ET RÉSOLU QUE le compte rendu de la rencontre du 8 janvier 2019 du Comité sur les investissements soit et est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 Adoption du compte rendu de la rencontre du 8 janvier 2019 du Comité sur l'aménagement du territoire

19-01-014

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Parent

ET RÉSOLU QUE le compte rendu de la rencontre du 8 janvier 2019 du Comité sur l'aménagement du territoire soit et est adopté.

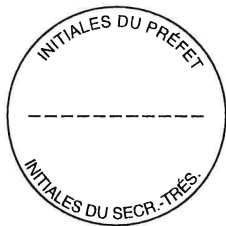
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 19-01-015 7.4 Adoption du compte rendu de la rencontre du 8 janvier 2019 du Comité consultatif agricole
- IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Parent
- ET RÉSOLU QUE le compte rendu de la rencontre du 8 janvier 2019 du Comité consultatif agricole soit et est adopté.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 19-01-016 7.5 Adoption du compte rendu de la rencontre du 9 janvier 2019 du Comité sur la gestion des matières résiduelles
- IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Parent
- ET RÉSOLU QUE le compte rendu de la rencontre du 9 janvier 2019 du Comité sur la gestion des matières résiduelles soit et est adopté.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 19-01-017 7.6 Adoption du compte rendu de la rencontre du 10 janvier 2019 du Comité de développement culturel
- IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Parent
- ET RÉSOLU QUE le compte rendu de la rencontre du 10 janvier 2019 du Comité de développement culturel soit et est adopté.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 19-01-018 7.7 Adoption du compte rendu de la rencontre du 10 janvier 2019 du Comité sur le tourisme
- IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Parent
- ET RÉSOLU QUE le compte rendu de la rencontre du 10 janvier 2019 du Comité sur le tourisme soit et est adopté.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 19-01-019 7.8 Adoption du compte rendu de la rencontre du 14 janvier 2019 du Comité de cours d'eau
- IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Parent
- ET RÉSOLU QUE le compte rendu de la rencontre du 14 janvier 2019 du Comité de cours d'eau soit et est adopté.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- POINT 8. AVIS DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENTS D'URBANISME
- 8.1 Ville de Beloeil
- 8.1.1 Règlement numéro 1667-75-2018 modifiant le règlement de zonage
- 19-01-020 ATTENDU QUE la ville de Beloeil a adopté le règlement numéro 1667-75-2018 modifiant son règlement de zonage;
- ATTENDU QUE le règlement numéro 1667-75-2018 doit être approuvé par la MRC selon le règlement régissant l'examen de conformité numéro 70-18;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 1667-75-2018, le service d'aménagement du territoire de la MRC recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC est d'avis que le règlement numéro 1667-75-2018 est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau
APPUYÉE PAR Monsieur Martin Dulac

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 1667-75-2018, modifiant le règlement de zonage de la ville de Beloeil, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.1.2 Règlement numéro 1667-76-2018 modifiant le règlement de zonage

19-01-021

ATTENDU QUE la ville de Beloeil a adopté le règlement numéro 1667-76-2018 modifiant son règlement de zonage;

ATTENDU QUE le règlement numéro 1667-76-2018 doit être approuvé par la MRC selon le règlement régissant l'examen de conformité numéro 70-18;

ATTENDU QUE, suite à l'examen de conformité du règlement numéro 1667-76-2018, le service d'aménagement du territoire de la MRC recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC est d'avis que le règlement numéro 1667-76-2018 est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau
APPUYÉE PAR Monsieur Martin Dulac

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 1667-76-2018, modifiant le règlement de zonage de la ville de Beloeil, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.1.3 Règlement numéro 1680-07-2018 modifiant le règlement sur les PIIA

19-01-022

ATTENDU QUE la ville de Beloeil a adopté le règlement numéro 1680-07-2018 modifiant son règlement sur les PIIA;

ATTENDU QUE le règlement numéro 1680-07-2018 doit être approuvé par la MRC selon le règlement régissant l'examen de conformité numéro 70-18;

ATTENDU QUE, suite à l'examen de conformité du règlement numéro 1680-07-2018, le service d'aménagement du territoire de la MRC recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC est d'avis que le règlement numéro 1680-07-2018 est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du document complémentaire



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau
APPUYÉE PAR Monsieur Martin Dulac

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 1680-07-2018, modifiant le règlement sur les PIIA de la ville de Beloeil, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2 Municipalité de Saint-Jean-Baptiste

8.2.1 Règlement numéro 914-18 modifiant le règlement sur le PPCMOI

19-01-023

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Baptiste a adopté le règlement numéro 914-18 modifiant son règlement sur le PPCMOI;

ATTENDU QUE le règlement numéro 914-18 doit être approuvé par la MRC selon le règlement régissant l'examen de conformité numéro 70-18;

ATTENDU QUE, suite à l'examen de conformité du règlement numéro 914-18, le service d'aménagement du territoire de la MRC recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC est d'avis que le règlement numéro 914-18 est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau
APPUYÉE PAR Monsieur Patrick Marquès

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 914-18, modifiant le règlement sur le PPCMOI de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 9. PATRIMOINE : RÉOLUTION DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE.

Ce point a été retiré de l'ordre du jour

POINT 10. SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT : MODULATION DES SEUILS MINIMAUX DE DENSITÉ

19-01-024

ATTENDU QUE la ville de Mont-Saint-Hilaire souhaite, par sa résolution numéro 2018-414, demander à la MRC « d'approuver et de mettre en place des normes de modulation pouvant être appliquées entre toutes les villes faisant partie de ladite MRC concernant les seuils minimaux de densité applicables à la fonction résidentielle des secteurs vacants et à redévelopper présents sur le territoire »;

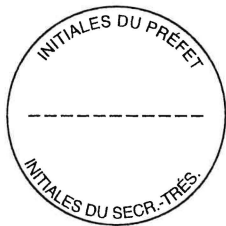
ATTENDU QUE le Comité sur l'aménagement du territoire de la MRC recommande une approche différente de celle préconisée par la ville de Mont-Saint-Hilaire, soit d'examiner la possibilité de moduler ces seuils entre une aire TOD et un secteur hors TOD, à l'intérieur d'un même territoire municipal

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Corriveau
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu demande au personnel d'examiner la possibilité juridique de moduler les seuils minimaux de densité entre les aires TOD et les secteurs hors TOD, à l'intérieur d'une même municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

POINT 11. COURS D'EAU

11.1 Branche 18 de la rivière Amyot (Saint-Denis-sur-Richelieu) : approbation de factures

19-01-025

ATTENDU QUE la branche 18 de la rivière Amyot est entièrement située sur le territoire de la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu, dans la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu et conséquemment sous la juridiction de cette dernière;

ATTENDU QUE, par la résolution numéro 2017-08-131, adoptée en août 2017, la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu a demandé à la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu de procéder à l'entretien de la branche 18 de la rivière Amyot;

ATTENDU QUE, par les résolutions numéro 18-03-078 et 18-03-080 adoptées en mars 2018, la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a mandaté respectivement Les Entreprises Bertrand Graveline pour l'exécution du projet et la firme ALPG consultants inc. pour la coordination du chantier, la surveillance des travaux et la production de rapports de chantier;

ATTENDU QUE la MRC a reçu la facture numéro 7779 de Les Entreprises Bertrand Graveline, au montant de 431,16 \$, taxes incluses, relative à la transmission des formulaires d'acceptation finale des travaux, signés par les riverains, et la facture numéro 418062 de la firme ALPG consultants inc., au montant de 806,75 \$, taxes incluses, relative à la coordination de chantier, à la surveillance des travaux et à la production de rapports de chantier;

ATTENDU QUE le Comité des cours d'eau recommande le paiement des factures, moins la retenue de 10 % prévue pour la facture de l'entrepreneur

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Ginette Thibault
APPUYÉE PAR Monsieur Michel Robert

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu approuve le paiement de la facture numéro 7779 de Les Entreprises Bertrand Graveline, au montant de 431,16 \$, taxes incluses, moins la retenue de 10 % qui pourra être remise après la période de garantie d'un (1) an, ainsi que la facture numéro 418062 de la firme ALPG consultants inc., au montant de 806,75 \$, taxes incluses.

QUE les frais soient entièrement attribuables à la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.2 Branches 29 et 30 du ruisseau à l'Ours (Saint-Jean-Baptiste) : approbation de factures

19-01-026

ATTENDU QUE les branches 29 et 30 du ruisseau à l'Ours sont entièrement situées dans la municipalité de Saint-Jean-Baptiste, dans la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu et conséquemment sous la juridiction de cette dernière;

ATTENDU QUE, par les résolutions numéro 183-17 et 239-17 de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste, adoptées respectivement en août et en octobre 2017, il a été demandé à la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu de procéder à l'entretien des branches 29 et 30 du ruisseau à l'Ours;

ATTENDU QUE, par les résolutions numéro 18-03-082 et 18-03-084 adoptées en mars 2018, la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a mandaté respectivement l'entreprise Excavations J.F. Tétreault inc. pour l'exécution du projet et la firme ALPG consultants inc. pour la coordination du chantier, la surveillance des travaux et la production de rapports de chantier;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE la MRC a reçu la facture numéro 3727 de l'entreprise Excavations J.F. Tétreault inc., au montant de 8 260,96 \$, taxes incluses, relative aux travaux réalisés, et la facture numéro 418057 de la firme ALPG consultants inc., au montant de 1 103,98 \$, taxes incluses, relative à la coordination de chantier, à la surveillance des travaux et à la production de rapports de chantier;

ATTENDU QUE le Comité de cours d'eau recommande le paiement des factures, moins la retenue de 10 % prévue pour la facture de l'entrepreneur

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Ginette Thibault
APPUYÉE PAR Monsieur Michel Robert

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu approuve le paiement de la facture numéro 3727 de l'entreprise Excavations J.F. Tétreault inc., au montant de 8 260,96 \$, taxes incluses, moins la retenue de 10 % qui pourra être remise après la période de garantie d'un (1) an, ainsi que la facture numéro 418057 de la firme ALPG consultants inc., au montant de 1 103,98 \$, taxes incluses.

QUE les frais soient entièrement attribuables à la municipalité de Saint-Jean-Baptiste.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 12. RESSOURCES HUMAINES : EMBAUCHE D'UN CONSEILLER AUX ENTREPRISES

19-01-027

ATTENDU QUE, suite au départ d'un conseiller aux entreprises, il y a lieu d'embaucher une ressource supplémentaire au niveau du volet développement;

ATTENDU QUE la responsable au développement désire attendre la mise en place de la planification stratégique de la MRC avant d'identifier les besoins en ressources humaines;

ATTENDU QU'il y a lieu d'embaucher un conseiller aux entreprises sur une base contractuelle de trois mois, soit du 3 janvier 2019 au 29 mars 2019;

ATTENDU QUE les démarches entreprises ont permis de retenir la candidature de madame Martine Beaulieu

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Teasdale
APPUYÉ PAR Madame Chantal Denis

ET RÉSOLU QUE madame Martine Beaulieu soit et est embauchée pour occuper le poste de conseiller aux entreprises, selon les conditions établies à la Politique de travail des employés de la MRC.

QUE l'embauche de madame Martine Beaulieu soit sur une base contractuelle de trois mois, soit rétroactivement du 3 janvier 2019 au 29 mars 2019.

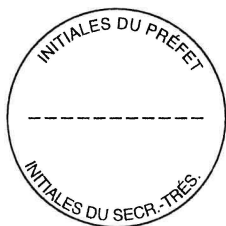
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 13. SÉMECS : NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

19-01-028

ATTENDU QU'en vertu de l'article 23 du Règlement intérieur général de la Société d'Économie Mixte de l'Est de la Couronne Sud (SÉMECS) qui stipule que « *Toute vacance qui survient au conseil d'administration, pour cause de décès, de démission, de révocation ou de perte des qualités requises d'un administrateur doit être comblée par l'actionnaire qui a nommé cet administrateur et les autres actionnaires doivent voter en faveur de ce remplacement* »;

ATTENDU l'article 3.1 de la convention unanime des actionnaires de la SÉMECS;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE Biogaz EG, à titre d'actionnaire de la SÉMECS, doit désigner trois représentants au conseil d'administration de la SÉMECS;

ATTENDU QUE Biogaz EG, par sa résolution adoptée lors de l'assemblée de son conseil d'administration du 19 décembre 2018, a nommé monsieur Richard Gagnon pour remplacer monsieur Malcom West, à titre de représentant de Biogaz EG, au conseil d'administration de la SÉMECS, conformément à l'article 3.1 de la convention unanime des actionnaires

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc Lavigne
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Robert

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, à titre d'actionnaire public de la SÉMECS, accorde ses votes à monsieur Richard Gagnon, représentant de Biogaz EG, en remplacement de monsieur Malcom West au conseil d'administration de la SÉMECS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 14. REGROUPEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA VALLÉE :
NOMINATION DE REPRÉSENTANTS

19-01-029

ATTENDU QUE le Regroupement pour le développement social de la Vallée demande à la MRC de procéder à la nomination de représentants;

ATTENDU QUE les représentants à être nommés doivent représenter le milieu rural et le milieu urbain;

ATTENDU QUE, pour ce faire, le Regroupement propose la nomination d'un représentant et d'un substitut pour chaque partie du territoire;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC a nommé, le 18 janvier 2018, madame Marilyn Nadeau, à titre de représentante du milieu rural, et madame Chantal Denis, à titre de substitut, au sein du Regroupement pour le développement social de la Vallée;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC a nommé, le 18 janvier 2018, monsieur Yves Lessard, à titre de représentant du milieu urbain, et monsieur Yves Corriveau, à titre de substitut, au sein du Regroupement pour le développement social de la Vallée;

ATTENDU QU'il devient opportun pour le Conseil de nommer de nouveaux représentants et substituts au sein du Regroupement pour le développement social de la Vallée pour l'année 2019

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Robert
APPUYÉ PAR Madame Ginette Thibault

ET RÉSOLU DE nommer madame Chantal Denis, à titre de représentante du milieu rural, et madame Marilyn Nadeau, à titre de substitut, au sein du Regroupement pour le développement social de la Vallée.

QUE monsieur Yves Lessard soit nommé à titre de représentant du milieu urbain et monsieur Yves Corriveau à titre de substitut au sein du Regroupement pour le développement social de la Vallée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

POINT 15. DEMANDES D'APPUI

15.1 Intégration Compétences : projet de jumelage interculturel d'Intégration compétences

19-01-030

ATTENDU QUE l'organisme Intégration Compétences demande l'appui de la MRC afin d'obtenir un financement du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Intégration pour son projet « Jumelage interculturel et sensibilisation »;

ATTENDU QUE les objectifs du projet sont :

- faciliter le rapprochement interculturel à travers les rencontres entre un québécois et un immigrant pour une meilleure compréhension du Québec et de sa culture ainsi qu'une meilleure ouverture des membres de la société québécoise;
- favoriser la compréhension et la collaboration entre des personnes et des communautés appartenant à des religions différentes;
- sensibiliser les entreprises, les municipalités aux réalités interculturelles et sur les avantages et opportunités qu'offre une main-d'œuvre diversifiée;
- mettre en place un guide visant à déconstruire les préjugés et les attitudes discriminatoires envers les immigrants, mais aussi ceux que ces derniers peuvent avoir sur leur communauté d'accueil;

ATTENDU QUE les besoins en mains-d'œuvre des municipalités, des entreprises et des organismes sont en croissance sur le territoire de la MRC

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Chantal Denis
APPUYÉE PAR Monsieur Yves Lessard

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie l'organisme Intégration Compétences dans sa demande de financement au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion pour son projet « Jumelage interculturel et de sensibilisation ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.2 Tourisme Montérégie : Route du Richelieu

19-01-031

ATTENDU QUE, depuis la fermeture de la Conférence régionale des élus de la Montérégie-Est (CRÉ), Tourisme Montérégie assure les coûts de signalisation et de promotion de la Route du Richelieu;

ATTENDU QUE Tourisme Montérégie croit au plein potentiel touristique de ce joyau montréalais et s'engage, pour les cinq prochaines années, à défrayer les coûts de signalisation ainsi que la promotion de cette dernière;

ATTENDU QUE le contrat de signalisation de la Route du Richelieu, d'une durée de 5 ans, vient à échéance le 31 mars 2019;

ATTENDU QUE, pour conserver les panneaux bleus de signalisation de cette route, Tourisme Montérégie doit déposer un dossier de renouvellement au Comité des Routes et Circuits touristiques du Québec du ministère du Tourisme;

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a l'intérêt de poursuivre et de renouveler le contrat de signalisation de la Route du Richelieu pour une durée de cinq ans;

ATTENDU QUE la MRC approuve et autorise l'installation de panneaux de signalisation, lorsque nécessaire ou s'il y a une modification au tracé, le tout réalisé conformément à la réglementation municipale en vigueur et selon les normes du ministère des Transports du Québec;

ATTENDU QUE la MRC s'engage à contribuer au plan d'animation et de mise en valeur de la Route du Richelieu, réalisé conjointement avec Tourisme Montérégie, à la hauteur des ressources humaines et financières disponibles;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE la MRC affectera une personne-ressource au sein de son territoire pour assurer le suivi du dossier, du plan d'animation et de mise en valeur ainsi que la mise à jour des informations touristiques sur l'outil promotionnel réalisé conjointement avec Tourisme Montérégie

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Corriveau
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie le projet de la Route du Richelieu, d'autoriser Tourisme Montérégie à déposer un dossier de renouvellement auprès du Comité des Routes et Circuits touristiques du Québec du ministère du Tourisme et d'inciter les parties impliquées dans le projet à réaliser une rencontre afin de réfléchir sur la portée du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.3 MRC Brome-Missisquoi : action pour l'achat local de produits agroalimentaires

19-01-032

ATTENDU QUE la région de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu recèle de produits de hautes qualités dans le domaine agroalimentaire;

ATTENDU QUE la MRC et les municipalités organisent des événements, tels que des cocktails, des repas, des lunchs d'affaires, etc.;

ATTENDU QUE la MRC et les municipalités, entre autres, aident financièrement des organismes, des lieux culturels (ex. : théâtre, musée), des établissements (restaurants, hôtels, etc.) qui, dans certains cas, organisent des événements de types cocktail, cocktail dinatoire, lunch, etc. ou offrent des repas, des boissons, des produits transformés;

ATTENDU QU'il est dans la mission de la MRC et des municipalités de soutenir l'économie locale

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Marquès
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu adhère aux principes suivants :

- de promouvoir la fierté de choisir d'abord des produits et services locaux dans la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu;
- de demander aux organismes publics d'adopter le principe de favoriser les produits agroalimentaires locaux;
- de demander aux municipalités d'inclure, dans l'évaluation des projets à être financés, une bonification pour l'utilisation ou la promotion de produits agroalimentaires locaux.

De demander à toutes les municipalités de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu d'adopter des actions en faveur de l'achat et de la promotion des produits agroalimentaires locaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

15.4 Canton de Lingwick : formation adaptée – élections municipales

19-01-033

ATTENDU l'appui demandé relatif à la mise en place d'activités de formation adaptées à l'élection à la préfecture d'une MRC;

ATTENDU QUE la MRC du Haut-Saint-François procède à l'élection du préfet au suffrage universel, conformément à l'article 210-29-2 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale;

ATTENDU QUE la Loi sur l'organisation territoriale municipale prévoit les mécanismes d'arrimage permettant de tenir simultanément les élections des municipalités locales et celles de la MRC;

ATTENDU la complexité des mécanismes d'arrimage proposés pour assurer le bon déroulement du processus électoral;

ATTENDU QUE les activités de formation offertes actuellement par le DGEQ abordent peu les aspects particuliers à la tenue des élections simultanées;

ATTENDU la nécessité pour les présidents d'élection locaux des MRC qui élisent leur préfet au suffrage universel d'obtenir une formation adéquate afin de mettre en œuvre les mécanismes d'arrimage entre les deux paliers d'élection

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Dulac
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Parent

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie le canton de Lingwick dans sa demande auprès du Directeur général des élections du Québec de développer et d'offrir dès 2021 des activités de formation adaptées aux élections simultanées dans les MRC et les municipalités locales.

QUE lesdites activités de formation soient dispensées dans les MRC qui procèdent à l'élection du préfet au suffrage universel, conformément à l'article 210.29.2 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 16. DIVERS

16.1 Investissement du FARR-MRC

19-01-034

ATTENDU QUE, lors de la séance extraordinaire du 11 décembre 2018, le Conseil de la MRC confirmait l'investissement de l'enveloppe FARR-MRC dans la poursuite du projet Lien cyclable « ENTRE-DEUX-RIVES », la halte vélo de Saint-Marc-sur-Richelieu et l'Arrière-scène de Beloeil, en collaboration avec la MRC de Marguerite d'Youville;

ATTENDU QUE suite aux commentaires reçus du MAMH, le personnel administratif des deux MRC, d'un commun accord, recommande de suspendre les investissements dans le projet Lien cyclable « ENTRE-DEUX-RIVES »;

ATTENDU QU'un montant de 204 491 \$ est disponible pour la réalisation de projets à rayonnement régional dans l'enveloppe FARR-MRC;

ATTENDU QUE dans le cadre de l'appel de projets public du FARR, des projets issus de la MRC n'ont pas été retenus faute de disponibilité budgétaire;

ATTENDU QUE parmi ces projets, certains permettent la concrétisation de plans d'action de la MRC (ODZA, politique touristique)

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau
APPUYÉE PAR Monsieur Yves Corriveau

ET RÉSOLU QUE Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu suspende les investissements dans le projet Lien cyclable « ENTRE-DEUX-RIVES ».



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

DE déléguer à la directrice générale et secrétaire-trésorière, en collaboration avec la responsable du développement, le pouvoir d'identifier les projets pouvant bénéficier d'un soutien financier dans le cadre du FARR-MRC et d'en informer le MAMH.

D'autoriser la préfète et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tout document donnant plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 17. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Monsieur Ferdinand Berner, citoyen de la ville de Mont-Saint-Hilaire, demande qui occupe maintenant le poste de directeur général de la MRC.

POINT 18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

19-01-035

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Teasdale
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Robert

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 20 h 30.

Evelyne D'Avignon
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Diane Lavoie
préfète